Alliance Nationale

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XV, No. V

Montréal, Mai 1909

50 cts par an

M. L. O. D'AURAY Membre du Bureau Exécutif

quit, en 1863, notre directeur, Monsieur le taire Louis Omer D'Auray.

Après de solides études au séminaire de arieville, M. D'Auray décida d'embrasser la ofession de notaire et, en 1886, il voyait comer ses voeux; le notariat comptait un digne embre de plus.

Tout d'abord, M. D'Auray exerça sa pro-



M. L O. D'AURAY

est là, qu'il demeure encore actuellement 'il jouit de la confiance populaire.

confié successivement ou cumulativement vous avez payé que la mutualité retourne. les charges paroissiales importantes. ès épris de mutualité et surtout de notre iation, celle-ci, par la voix de ses déléen convention à Sherbrooke, l'année derne pouvait mieux lui en témoigner sa naissance, qu'en l'élisant au poste de dir de notre association.

tte élection procure de plus, à notre ason, l'avantage de bénéficier des connaislégales d'un vieux praticien et de l'ine considérable qu'il s'est acquise dans la de la province qu'il habite.

'Auray fera honorable figure parmi ceux xécutif et qui ont le devoir de nous guiers le succès et la prospérité.

DEUX FORMES D'EPARGNE

Supposons que vous n'ayez, pour subsister que C'est à Marieville, comté de Rotville, que votre salaire hebdomadaire, bi-mensuel ou mensuel et que vous désiriez, cependant, économiser quelque chose pour votre famille, afin de ne pas la laisser dans la misère si vous prédécédez. Comment vous y prendrez-vous?

Examinons les deux seuls moyens qui sont à votre portée.

Vous avez, disons \$5, pour commencer. Si ous les placez à la banque, ils rapporteront 3% sion à Upton, comté de Bagot, mais après par année, et comme vous avez l'intention de faire ux ans de séjour à cet endroit, c'est-à-dire une épargne régulière, vous ajouterez probablement à votre compte, environ \$2.50 par mois. A la fin de l'année vous aurez environ \$33, intérêt

> Če n'est déjà pas mal, mais y a-t-il possibilité de faire mieux?

Nous le croyons.

Si au lieu, par exemple de déposer vos \$5 à la banque vous vous en serviez pour obtenir un certificat d'assurance de \$2,000, étant donné que vous êtes jeune et que cela ne vous coûterait pas beaucoup plus que \$2.50 par mois, qu'arriverait-il?

Quel serait le meilleur placement des deux pour votre famille au cas où la mort vous frapperait durant ou à la fin de l'année?

Si vous vivez toute l'année et que vous mourriez ensuite, votre famille dans le premier cas, héritera de \$33, pour se nourrir, payer vos funérailles, vos frais de maladies, etc. Pensez-vous que cela sera suffisant?

Si au contraire la mort vous enlève alors que vous aurez confié votre argent à une société de secours mutuels, celle-ci, pour les quelques dollars que vous lui aurez remis sera obligé de verser \$2,000 à votre famille.

Croyez-vous que les vôtres ne seront pas en 888, il allait se fixer au village historique meilleur état de se tirer d'affaires et d'envisager aint-Denis, dans le comté de Saint-Hyacin- l'avenir après la perte cruelle qu'ils auront éprouvé par votre départ pour un autre monde?

Vous le voyez, il n'y a pas de comparaison. âce à ses talents et à sa probité il s'y est reçu plus un intérêt modique, dans l'autre c'est Dans un cas, la banque ne rend que ce qu'elle a une jolie clientèle et la faveur du public cent, deux cent et trois cents fois le montant que

Cela doit vous faire saisir l'importance considérable qu'il y a à appartenir à une société de secours mutuels, lorsqu'on en a vu de protéger soit des vieux parents, soit des jeunes frères ou soeurs, soit sa femme ou ses enfants.

Il ne faudrait cependant pas déduire de cet exemple irréfutable, que l'épargne dans les banque ne doit pas être pratiquée ni encouragée. Loin de là.

L'assurance sur la vie est une forme de l'épargne, c'est même la plus profitable, en maintes circonstances, mais elle ne dispense pas de l'autre,, s confrères à qui nous confions le pou- qui peut même à un moment donné vous aider à acquitter vos contributions ou vous permettre de vous établir un jour.

Si vous le pouvez, pratiquez donc les deux grandes formes de l'épargne; l'assurance mutuelle et la banque; mais si vous ne pouvez vous adonner qu'à une des deux formes choisissez résolument celle de l'assurance dans une bonne société, parce qu'elle seule, quoiqu'il arrive, pourra transmettre à vos héritiers, le montant intégral que vous vous proposiez de leur laisser.

INCIDENT DE CONCOURS

Au milieu du mois dernier, en plein concours, un membre de mon cercle vint me voir, avec un candidat: "Je vous amène, dit-il un nouveau sociétaire et je voudrais qu'il eût de vous les renseignements nécessaires avant d'entrer dans l'Alliance Nationale; quant à moi si j'aime bien votre société, je la connais très peu, ou pour mieux dire j'en connais tout juste le secrétaire à qui je verse mes contributions."

Cet aveu d'ignorance que j'ai entendu trop souvent dans la bouche de mes confrères m'humiliait bien un peu, mais je n'en laissai rien paraître. Tout en cherchant ma liste des taux, statuts, cartes de présentation j'examinai à la dérobée le nouveau venu.

C'était un homme d'une trentaine d'années, cheveux en broussailles, regard effronté et fureteur, machoire longue et mince, et pour compléter cette physionomie de renard l'air fin mais d'une finesse voisine du truc.

Je posai alors distraitement, tout en faisant cet examen, quelques questions banaces, sur l'âge, sur la situation, sur l'état de santé du candidat, ainsi que sur les sociétés auquelles il appartenait, etc...

Lui, me répondit rapidement et avec une satisfaction non dissimulée: "Oui, je voulais joindre une autre société, mais c'est surtout pour l'assurance et les bénéfices en maladie, car j'appartiens déjà aux sociétés des Cx, des Oxx, qui sont surtout bonnes pour la protection qu'elles accordent à leurs membres!"

"Pardon, dis-je surpris, mais la première condition essentielle pour être admis dans l'Alliance Nationale c'est d'être catholique!"

-"Je le suis autant que vous, répliqua-t-il, j'ai même un de mes parents qui est prêtre!...

-"Votre cousin n'est pas candidat que je sache, nous n'avons pas à nous occuper de son cas, fis-je un peu interloqué. Quant au vôtre, il est tout réglé d'après les avis de notre archevêque et les encycliques de Léon XIII. Certes, vous êtes libre d'appartenir aux sociétés que vous voudrez, mais vous ne pouvez en même temps vous réclamer de la sainte Eglise qu'elles combattent, vous ne pouvez en même temps servir deux maîtres!"

J'attendais une réponse génée ou timide, au lieu de cela, tout ce qu'il y avait d'erreur dans cette pauvre tête égarée éclata, mais sur un ton de leçon bien apprise:

"Je le savais, vous condamnez les Cx. les Oxx, parce que ces sociétés sont secrètes, l'Eglise ellemême pourtant est pleine de secrets; vous les REGIME DE VIE POUR condamnez parce qu'elles n'ont pas de chapelain qui les mène à sa fantaisie et à qui elles donneraient comme vous la moitié de ses revenus. Je ne suis pas franc-maçon, mais les prêtres en ont trop, les Sœurs ont fini de quêter et nous ferons, comme en France, rendre gorge à ces exploiteurs du peuple!" s'écria-t-il.

Cette fois je coupai court à ce discours impie, cette allusion aux malheurs des catholiques français et cette attaque contre notre clergé et nos religieuses me remplit d'indignation. Quelqu'un aurait outragé ma mère que je n'aurais pas été plus énergique, plus emporté dans ma réponse. Je crois même que je fus éloquent. Car, pendant un quart d'heure, tout ce que la conduite de ces lâches persécuteurs, qui après avoir exilé les religieux dépouillé les autels avaient encore essayé de chasser Dieu de la France, avait autrefois soulevé en moi d'amertume et de dégoût, je le lui jetai à la face; je lui rappelai avec fierté les actions héroiques de notre clergé canadien qui avait été si longtemps le Seul soutient de notre race; puis répondant à son éloge des sociétés de protection, je lui criai l'orgueil que j'avais d'appartenir à nos sociétés catholiques où nous nous aimions suivant le conseil du Maître, où je savais en plus ne pas côtoyer les juifs et les ennemis de ma race en même temps que ceux de ma religion, où je n'avais pas à obéir aveuglement au mot d'ordre de la destruction de tout ce que nos pères nous ont conservé par leurs luttes courageuses! "Et les candidats que j'ai présentés jusqu'ici, dis-je enfin presque durement, ont eu assez d'honneur pour placer la religion et la nationalité bien au-dessus de votre prétendue protection!"

Mais mon homme était têtu ou sa leçon n'était pas toute récitée, car il me répondit en souriant narquoisement de l'effort que je venais de fournir: "Vous êtes comme mon père dans le vieux temps! Il n'a jamais voulu avoir d'autre société que

l'Union St-Joseph!"

-"Monsieur, dis-je en colère, vous auriez dû vous en tenir à la simplicité de votre père, au lieu de vous moquer de son ignorance; vous auriez dû imiter son patriotisme en encourageant nos institutions au lieu d'aller porter aux loges, vos économies en même temps que votre foi et votre honneur!"

Cette fois il comprit... Car penaud il s'excusa et partit. J'ai su depuis qu'il avait découvert que mon dévouement était motivé par le salaire que je retire chaque année, comme secrétaire de mon cercle!... C'était la flèche du Parthe!... Quoi!... Quelqu'un de vous, messieurs, sait-il ce que cela représente, je ne dis pas en honneur ou en responsabilité, mais en écus sonnants, ce salaire, ce magnifique salaire de secrétaire d'un cercle!

Certes, la découverte de mon Cx, de mon Oxx est au moins aussi originale que celle de C. Flammarion qui a révélé au monde les moeurs des

habitants de Mars!

Quant à mon pauvre confrère, je crois qu'il ne me pardonnera jamais d'avoir refusé son candidat et surtout de lui avoir fait perdre sa prime!

A suivre.

JEAN RADAU.

La moyenne des théâtres incendiés au cours de la dernière moitié du dernier siècle a été de 48 par année.

La tête de la statue du dieu de la guerre, érigée à Tokio, Japon, peut contenir 20 personnes. Elle est en bois.

LE TUBERCULEUX

Les personnes qui toussent, ou qui s'enrhument facilement et fréquemment doivent suivre un régime hygiénique dont les points principaux sont : -I.a vie au grand air,- La suralimentation,-Le repos absolu,-Et la surveillance médicale.

Discutons chacun de ces points séparément,

La vie au grand air:-Cela veut dire passer non moins de huit heures tous les jours dehors. Cela veut aussi dire qu'on ne doit jamais rester dans une chambre ou une maison sans ventilation. On doit s'assurer de l'air frais en quantité par la fenêtre ouverte, en été et en hiver. On doit vivre dans l'air pur et frais nuit et jour. (L'air de la nuit est salutaire; qu'on tienne toujours la fenêtre ouverte.) Pour suivre exactement ce régime, on doit éviter les salles où il y a foule, les rassemblements de toutes sortes; pas de salle de danse, pas de fumoir, pas de buvettes, pas de théâtre ou d'assemblée publique dans un endroit fermé.

La suralimentation:-On a besoin de beaucoup de nourriture et on doit manger plus fréquemment que lorsqu'on est en pleine santé. Le régime doit être à peu près le suivant:-En s'éveillant, qu'on avale un oeuf cru et frais, avec un soupçon de jus de citron, et qu'on fasse attention que le jaune de

l'oeuf ne soit pas brisé.

Au lieu de se lever tout-de-suite, après avoir pris l'oeuf, il vaut mieux rester au lit pendant vingt minutes ou une demi heure. On peut déjeuner selon son habitude environ une heure après. Le matin, si l'on a soif, il est bon de boire lentement un verre de lait. Avant le diner, un oeuf cru avec du citron donnera un bon appétit. L'après-midi on prendra du lait froid, ou du thé avec un gâteau ou une tartine au beurre, etc. Le souper ne doit pas être trop généreux, mais suffisant tout de même pour satisfaire l'appétit. Un verre de lait chaud au coucher assurera d'habitude une bonne nuit. Votre médecin traitant vous dira quelle nourriture particulière vous aurez encore

Le repos absolu:-Ceci est une expression souvent mal employée. Elle peut signifier beaucoup ou peu.

La voix et la gorge doivent participer au repos. Les séances dans la chaise longue doivent être parfois interrompues par des promenades d'environ cent pas ou peut-être plus, si le médecin le conseille. Le retour à la vie active et à l'exercice doit être graduel et très lent, on ne doit jamais l'essayer sans le permission du médecin

La surveillance médicale:-Ceci est sans doute le plus important des points que nous ayons à onsidérer. Les symptômes varient dans la tuberculose pulmonaire d'une semaine à l'autre, et doivent être traités avec intelligence. Le médecin seul peut faire cela. Il s'intéresse à votre bienêtre, que vous puissiez le payer ou non. On ne peut pas vous enjoindre trop fortement de n'avoir rien à faire avec les médecines patentées, les panacées, etc., car, lorsque vous réaliserez que vous avez eu tort, il sera probablement trop tard pour avertir les autres. Fiez-vous à votre médecin, et vous le trouverez votre meilleur ami. Son intérêt pour vous ne cessera pas lorsque vos moyens seront épuisés.

Le plus grand danger pour le tuberculeux est celui de se réinfecter. Le malade est un danger pour lui-même, car son expectoration, si elle n'est pas sûrement détruite, devient pour lui une me-

nace continuelle. Pour éviter l'infection on ne doit jamais cracher dans son mouchoir, ou avaler les crachats. Il faut toujours se servir d'un cracl: i spécial.

Pendant qu'on tousse, il est important qu'un chiffon de linge ou de gaze mouillé de quelque solution antiseptique soit tenu devant la bouche, afin que les particules chargées de bacilles ne soient pas projetées dans l'air, devenant ainsi une source de danger. Evitez de tousser, si la toux n'est pas absolument nécessaire. Ceci est très impontant.

On doit blâmer l'habitude de fumer, et d'absorber fréquemment des boissons alcooliques. Il ne faut jamais se fatiguer. Si vous faites quelque travail, cessez au moment où vous commencez à transpirer. Tenez bien secs vos pieds et votre corps. Vous pouvez "faire la cure d'air" par tous les temps si vous vous protégez contre le vent, la pluie. Vous pouvez vous guérir dans tous les climats, quoi qu'on admette généralement que les guérisons obtenues dans des climats froids soient plus durables. Il faut coucher seul. Respirez toujours par le nez, et prenez quelquefois, très lentement, trois ou quatre aspirations profondes, dans l'air frais. La vie à la campagne est préférable à cause de la pureté de l'air.

ENCYCLOPEDIE

Edison emploi près de 200 femmes.

Londres a 1,028 bureaux de postes.

La population de Londres double en 45 ans.

Les perles blanches prévalent en Europe; en Chine, ce sont les jaunes.

Tous les soldats allemands doivent apprendre à nager.

di

CE

bo

co

cr

et

Di

Ouatorze livres de bon foin nourrissent un mouton pendant une semaine.

Les cercueils chinois sont imperméables.

Le Greater London se compose de 928,008 mai-

Un lac d'eau chaude a été découvert à 300 pieds au-dessous des Boise City, Idaho, E.-U.

Les souverains anglais règnent sur un plus grand nombre de mahométans que les souverains de la Turquie.

Il n'y a que 4 p. c. du sol de la Grande Bretagne qui soit boisé; en Russie il y en a plus de 42 p. c.

Bien que l'Islande ait été découverte 400 ans avant Jésus-Christ, elle n'a été colonisée que 874

La valeur des bois et forêts de la Grande-Bretagne est estimée à 170 millions.

Londres compte environ 34 milles de rues, soit environ deux fois plus que Paris. * * *

Il n'y a pas trente ans, Winnipeg, appelé Fort Garry, comptait à peine cent habitants, et, aujourd'hui, sa population est de 101,000 âmes. Avant dix ans, elle aura doublé et triplé ce chiffre. On y parle actuellement quarante langues.

EXTRAIT DE LA CAUSERIE SUR LA FOI elle vient d'avoir, ces jours-ci, son dernier acte d'espérance! Votre enfant, votre bien-aimé

A l'heure des tourments du coeur et de l'âme devant une de ces crises morales qui énervent et mettent bas le plus fier courage, devant ces morts qui, comme l'ongle se sépare de la chair déchirent nos coeurs en deux, devant ces ruines totales qui, soudain, inexorables et impitoyables, font rouler un malheureux des fiers sommets de la fortune dans les bas-fonds de la pauvreté et de la misère, devant ces douleurslà, devant toutes les douleurs inséparables de l'âme humaine, que reste-t-il à l'homme, sans la Foi? Une chose, une seule, je le dirai sans ambages: le suicide!

Aussi, voyez comme il y recourt... voyez, dans vos journaux, ces malheureux: ces vieillards, ces hommes, ces jeunes gens,.. quoi! même ces pauvres filles, à vingt ans, à quinze ans, se coupant la gorge avec un rasoir, se pendant à une traverse de grenier, se logeant une balle dans la cervelle ou, du haut d'un pont, se jetant dans le fleuve!

Ils en finissent avec la vie! il ne leur vaut plus la peine de vivre.

Quand l'homme sent son mal sans remède, quand tout effort est inutile tout espoir vain, quand sa vie est à jamais gâtée, quand vivre lui devient une torture, pourquoi n'en finirait-il

Oui! l'on peut en finir, de cette vie; mais de l'autre?... Et les voilà, comme tantôt, tombant entre les redoutables mains du Dieu vivant!

La Foi l'eût consolé; elle lui eût appris les douceurs de la résignation et les joies de l'espérance.;. elle lui eût montré combien la vie passe vite, bien triste et désolée, et comment elle conduit à l'autre... la vraie vie, la patrie du bonheur... elle lui eût mis sur les lèvres ces paroles simples et sublimes pourtant: "il n'arrive que ce que Dieu veut, et Dieu est bon."

Oh! non! ce n'est pas à la mort seulement la vie est douloureuse, et la Foi est l'unique consolatrice!

De toutes les douleurs humaines, la plus cruelle, la plus déchirante, la plus touchante et j'ajouterai la plus vénérable, est la douleur d'une mère qui vient de perdre son enfant!...

Mon coeur s'émeut à la pensée de ce que Dieu m'a fait voir, entendre et pour ainsi dire toucher du doigt. Il a mis sur le chemin de ma vie cette mère en deuil, pâle, désolée, levant au ciel des mains sans courage et des yeux,-si jeunes pourtant!-que les larmes ne quittaient plus.

J'ai vu Rachel pleurant son enfant, et ne oulant pas qu'on la console, parce que son enfant n'était plus.

Peut-être me sera-t-il donné de vous monrer un jour ce qui se passe dans ces âmes qu'un deuil éternel a enlacées dans ses plis!

Eh bien parfois le malheur s'acharne sur lles et les frappe avec je ne sais quel raffine-

Une jeune fille très riche, épouse un jeune omme très riche aussi; tous deux appartienent aux rangs élevés de la société; la fortune, a beauté, l'honneur du nom, tout leur est onné avec surcroît. - Ce n'est point un ro-

Après quelques années, le mari court à l'aventure et abandonne sa femme; il part à l'étranger avec une malheureuse. Sa pauvre femme reste seule dans les grands salons de son hôtel, délaissée toujours aimante, elle!... et pourtant, innocente, avec l'aiguillon de sa blessure, la honte du déshonneur qui la martyrisait.

Elle avait un fils, un unique enfant, et, se repliant sur lui, chétif, elle retrouvait un appui dans la vie... ainsi, dans les forêts, un arbre qui chancelle se repose doucement sur un rejeton éclos à ses pieds.

L'enfant grandissait sous l'oeil de sa mère... on les voyait toujours ensemble: lui, naîf, ignorant du malheur, jouissait de la vie; elle, soucieuse, le contemplait avec un sourire mélancolique. Quand on les rencontrait, la mère et le fils, dans les rues de la ville, le coeur saignait comme à la vue d'une grande infortu-

Eh bien, à dix-sept ans, l'enfant vient de mourir!

Et la mère, maintenant!

O vous qui ne croyez point, que direz-vous cette femme?

Quels mots aurez-vous pour rendre un peu de force à son coeur... et lui faire supporter la vie?

Allez donc lui dire sur son fils mort les belles découvertes de votre raison et les théories de votre science!

Ecoutez la clameur qui retentit dans ce grand palais, morne comme une tombe:

"O mon fils, mon bel enfant, qu'es-tu devenu? réponds-moi. Tes yeux ne me regardent plus, tes lèvres ne veulent plus me sourire. Oh! comme il est immobile, mon enfant! comme il est froid, son petit corps!... Oh! Oh!... je n'avais que toi, moi, sur la terre... Où es-tu, mon fils? réponds-moi, je t'en supplie! ne laisse pas ainsi ta mère."

Répondez, à cette mère, que vous ne savez que la Foi est précieuse, elle l'est à la vie, car pas où est son fils, que vous n'en pouvez rien savoir, que la seule chose assurée, c'est que ce petit corps froid, tout mouillé de ses baisers et de ses larmes, s'en ira bientôt en une poussière méconnaissable et de vil prix. Dites-lui cela, s'il vous plait.

"O mon bien-aimé, est-ce donc vrai que je ne te verrai plus jamais, jamais?... Est-ce vrai que je ne t'entendrai plus?... ta voix était si douce à mon oreille et si mélodieuse! Oh! dis-moi que je te reverrai, que je t'entendrai encore. Pourquoi t'ai-je mis au monde, si c'était pour te perdre ainsi?... Oh! que ne suis-je morte avant toi, si je ne dois plus te revoir!"

Dites-lui, Messieurs, à cette mère, que sur toutes ces questions-là votre philosophie et vos sciences sont muettes, que vos expériences et vos observations ne vont pas au-delà de ce petit cadavre...

Ah! qu'il est consolant, votre "Je ne sais pas, je ne puis pas savoir!" et que vos doctrines vont bien au pauvre coeur déchiré de l'homme! Et qu'avez-vous autre chose?

Allons, allons, vous qui persifiez la Foi, vous les forts et les grands coeurs, parlez! Qu'avez-vous autre chose?

"O mère qui pleurez, lui dirait la Foi, ne nan que je vous conte ici, c'est une histoire: vous désolez pas comme ceux qui n'ont pas

vous sera rendu. Son âme blanche a pris son vol vers la patrie des anges! du haut du Paradis de Dieu, elle continue à vous aimer comme elle vous aimait. Votre place est marquée là, ô mère désolée, votre fils vous y attend! courage! le revoir est proche!... chaque jour qui passe en avance l'heure, et là, réunie à lui, vous ne saurez plus ce que c'est ni la séparation, ni l'absence, ni la mort. Là, toute larme est tarie, toute douleur s'éteint, toute souffrance s'oublie, car c'est le ciel de la paix, du bonheur et de l'éternel amour!"

Voilà les vraies paroles vivifiantes, le vrai baume pour guérir nos déchirures, le doux oreiller où s'endort la douleur!

Vous le voyez donc, Messieurs, en rejetant la Foi, l'homme ne joue pas seulement la vie d'en haut, il jette encore au vent les seules forces de la vie présente. En fermant son oreille à la Foi, du même coup il ferme son coeur à l'Espérance.

Et ce n'est pas tout.

Je serai bref sur ce dernier point; je ne veux que l'effleurer.

L'homme n'est pas seul en ce monde: il vit avec les autres hommes dans cette grande famille qu'on appelle la société. On a beaucoup rêve, on rêvera beaucoup encore sur l'état social; on a imaginé, on imaginera des théories et des systèmes; toutes ces conceptions importent peu. Le fait est que, dans la société humaine, il y a toujours eu, il y aura toujours des gouvernants et des gouvernés, des forts et des faibles, des grands et des petits, des riches et des pauvres. La paix, dans cet état de choses fatal, n'est possible qu'à la condition que voici: c'est que le gouvernant, le fort, le grand, le riche sache respecter, aimer et secourir le gouverné, le faible, le petit, le pauvre, et à cette autre condition, bien plus souveraine, à savoir que le gouverné, le faible, le petit, le pauvre se résigne!

Se résigner, Messieurs, se resigner à obéir et à servir, se résigner à vivre petit et humble, se résigner à souffrir le froid et la faim, c'est dur! Se résigner à souffrir ainsi pour soi, soit encore; mais, quand on est père, se résigner à voir ses pauvres petits enfants destinés à vivre la même vie, à traîner le même boulet, à se résigner aussi, les petits... laissez-moi vous le dire, c'est cruel!

"Et pourquoi, après tout, pourquoi, moi, suis-je le pauvre? et mon voisin, le riche?... Pourquoi mes enfants portent-ils des haillons? les siens des spieries et des fourrures?... Pourquoi?... Pourquoi est-ce à moi et aux miens à pleurer de faim, tandis que lui et les siens sont gorgés de délices? Est-ce que je ne le vaux pas, moi, le riche?... est-ce que mes enfants ne valent pas ses enfants?"

La Foi répondra à ce pauvre, à ce petit, à cet humble qui souffre; elle lui donnera la résignation et le courage; elle lui montrera dans la vie à venir les compensations aux douleurs d'ici-bas.

Mais vous qui ne croyez pas, que lui direzvous? Voyons, qu'avez-vous à lui dire? Ah! j'entends: vous lui direz ce grand mot des philanthropes:

"Travaille, tu as des bras; travaille, tu deviendras riche à ton tour."

cela! Vous savez bien qu'il ne suffit pas de peuples et de prendre rang sur notre globe, il n'y travailler pour devenir riche et jouir!...

Comment!...

Vous n'avez pas rencontré ces malheureux qui, avec larmes, implorent le travail... et le encore, où d'étroites bandelettes emprisonnaient

travail ne vient pas?...

Vous n'avez jamais rencontré ce père de famille qui, durant vingt ans, trente ans, a travaillé à la sueur de son front, courageux et vaillant, et n'a jamais su monter plus haut rivée à l'adolescence, qui ne soupçonnait en rien que son pauvre atelier ou sa petite boutique?...

Vous n'avez jamais rencontré ces ruinés qui avaient réussi un jour, puis, confiants, avaient livré à vos banques le fruit de leurs sueurs, et, soudain, se sont vu ravir toutes leurs espérances, dans une catastrophe?...

Vous n'avez jamais rencontré ces maudits du sort qui ont tenté toutes les entreprises, essayé de tous les chemins, et à qui rien n'a réussi?... Et vous leur direz: " Travaille, tu as des bras; travaille, tu deviendras riche, tu deviendras puissant, tu deviendras fort" Mais c'est une dérision!

Et vous n'avez rien autre chose à lui dire? Eh bien, s'il n'a pas la Foi, je comprends que la rage le prenne!... La vie présente lui échappe, et il n'a d'espoir qu'en elle; il faut qu'il se hâte, car elle passe; s'il veut jouir à son tour, qu'il se presse... "A moi! à moi! les pauvres, les petits, les humiliés! Il faut haut en une douzaine de cascades dont on entenque cela cesse! Sus aux forts, aux riches, aux fiers et aux puissants! A notre tour maintenant!" C'est le peuple en révolte... Vous qui n'avez pas la Foi, qu'allez-vous dire à ces ré-

Vous allez aligner des gendarmes et des soldats, et, si le flot monte, trois fois vous ferez sonner le clairon, pour les sommations d'usage, et après: "Feu sur les petits! feu sur les pauvres! feu sur les misérables!"

Peut-être triompherez-vous! C'est une question de fusils et d'adresse au tir. Mais, même dernières senteurs des lacs aux contours mystéchancelante?

Ce qu'elle devient? A l'habit près, une tribu de sauvages!

L'OEUVRE D'UN CURE CANADIEN

Peuple conquis, formés à la dépendance sous plus d'une forme, toujours tenus sous une tutelle trait à lui dans toute sa féconde et puissante maou sous une autre, repoussés systématiquement en toute occasion à l'arrière-plan, élevés et maintenus dans une absence presque absolue d'initiative, loin de tout souffle extérieur et comme isolé dans le monde moderne, les Canadiens avaient vu s'effacer leur caractère national, l'individualisme et la volonté propre qui distinguent les peuples libres.

Ils se savaient et ils se sentaient trainés à la remorque, et ils se considéraient eux-mêmes comme en dehors du mouvement général. Que de fois n'a-t-on pas entendu répéter des phrases qui impliquent un aveu personnel d'infériorité, comme celles-ci et d'autres semblables: "Pour un petit canadien, ça n'est pas trop mal, n'est-ce pas?-Ah! cela est bon dans les vieux pays...; mais ici dans le p'tit Canada!.... Des savants, des ingénieurs, des écoles spéciales pour ceci, pour cela... dité, à l'absence de désir, de volonté d'élever le termination formidables.

Mais vous savez bien que cela n'est pas vrai, niveau général, de marcher de pair avec les autres avait pas même un pas à franchir, c'était fait.

> C'est à l'époque où le vieil esprit subsistait encore le corps social canadien, que le curé Labelle arrivait dans la paroisse de Saint-Jérôme, dont il était appelé à prendre la direction. Nous venons de le voir c'était une paroisse à peine arla mission qu'elle était appelée à remplir dans l'établissement du nord laurentien, qui s'essayait, encore novice, à quelques industries élémentaires, comme moulin à scie et à farine pour des usages purement locaux, et qui ne renfermait en tout et partout qu'une population de huit à neuf cents âmes, disséminées sur une immence superficie.

Une centaine de maisons distribuées le long d'une avenue longue, droite, large et bordée d'arbres touffus dans les cimes en se recourbant se rejoignent presque, de façon à former un dôme au- déroule en arrière de Montréal jusqu'aux derdessus des passants, tel était alors le village de nières limites des cantons du nord, Saint-Jérôme.

Cette avenue, ressemblant à un tunnel de feuillage allait en s'éclaircissant graduellement et s'ouvrait sur les terres encore à moitié incultes qui précédaient les premiers contreforts des Laurentides. A gauche coulait la rivière du Nord, venue discrètement des montagnes et coulant entre les rives tranquilles, après s'être précipitée plus dait le grondement lointain comme un tonnerre confus. Des deux côtés de la rivière courait une campagne onduleuse, rayée de longs coteaux sinueux et gonflée ça et là l'énormes mamelons qu'avait polis la charrue et qu'emprisonnaient les champs de foin, de blé, d'orge, de sarrasin et d'avoine, de jour en jour s'élargissant et refoulant leur barrière de souches et de roches.

On avait comme un reflet affaibli des sombres forêts et des épaisses montagnes qui répandaient au loin leur ombre farouche, et l'on aspirait les en triomphant, que devient votre société rieux, que le vaste Nord retenait ensevelis, et où depuis la création, se miraient les grands nuages qui passent, la douce et tranquille lune solitaire, les bois touffus qui se colorent de mille nuances étranges et saturent l'air de leur vigoureuse et pénétrante essence.

* * *

Emu de ce spectacle d'une nature qui se monternité, et, encore plus, comme saisi de cet esprit divinateur qui, à certains moments, agite et exalte classe de citoyens qui font partie des sociétés les hommes appelés à quelque mission spéciale, le curé Labelle, après avoir eu le temps de regarder attentivement tout autour de lui, ne tarda pas à pénétrer les voiles de l'avenir et à pressentir l'incubation de tout un monde nouveau dans ce nord qui venait à peine d'être entamé.

En quelques semaines, il eut tout observé tout compris. Il vit ce que Saint-Jérôme deviendrait assurément un jour, dans un temps éloigné peut- de \$1,000,000,000 ont été payés aux veuves et être, si les choses étaient laissées à leur seule orphelins de membres décédés à un coût to force, mais dans un temps rapproché, si l'homme voulait bien prêter la main à la nature. Il parcourut en l'étudiant toute la partie alors accessible de la vallée de la Rivière Rouge; il entrevit de mieux en mieux l'avenir qui s'y préparait, et quand il sentit qu'il pouvait démontrer aux autres c'est superbe en Europe ou aux Etats-Unis, mais ce qu'il apercevait clairement lui-même, il se qu'est-ce qu'on a besoin de cela, nous autres?... mit à l'oeuvre. Il aborda le gouvernement et le 000,000 et ont épargné la somme de plus De là à une apathie extrême, à une excessive timi- public avec une ardeur, une opiniâtreté, une dé-

Ce fut une tâche gigantesque. Pendant dix ans, cent fois elle fut interrompue par les difficultés, par des déceptions, par les trahisons, par les résistances occultes, par les jalousies ameutés et souvent aussi par les sottes railleries de l'ignorance. Avec la constance inflexible des forts, avec la tenacité ardente de la conviction, le curé Labelle continua. Il entendait bien les honteuses clameurs bourdonner à ses oreilles, il entendait bien les glapissements mal étouffés de l'envie, il voyait bien s'agiter autour de lui toutes ces rivalités grossièrement dissimulées qui se mettent à l'encontre de tous les grands projets... il marcha toujours, il poursuivit son oeuvre sans relâche, sans voir pâlir un seul jour sa robuste foi, et comme le projectile, dont on a calculé la portée et mesuré la force, atteint sûrement son but, à travers tous les obstacles, le curé Labelle, après quelques années d'un labeur héroique, atteignait ce qui était l'objet de sa mission, le peuplement et la fécondation de l'immence campagne qui se

ARTHUR BUIES.

QUESTIONS MUTUALISTES

Une société soeur, sous la pression de la majorité de ses membres, a décidé, il y a quelques années, d'abolir le supplément de contribution exigé des mineurs dans l'état du Montana. Or voici ce qui est arrivé: de 1890 à 1908 période durant laquelle les mineurs on payé le même tarii que le reste des membres, cinq succursales dont les membres sont en grande partie des mineurs ont accumulé un déficit de \$177.347, autremen dit, ces succursales ont versé au fond commun d la société \$399,516, mais elles en ont retiré \$576, 86" Aussi cette société a-t-elle résolu de cess de faire affaire dans cet état et elle a profité d cette leçon pour rétablir un tarif spécial pour l membres qui exercent des emplois dangereux.

Depuis quelques jours il n'y a plus une seu compagnie d'assurance aux Etats-Unis qui én des polices sans restrictions quant au suicide l'assuré. On en est venu à cette décision apr avoir constaté par expérience que les polices sa restriction aucune étaient pleine de dangers.

Un écrivain qui fait autorité en matière d'a surance, Mr. Walter Allen Rice, parlant de secours mutuels aux Etats-Unis, dit : Dans chae ville ou état de l'Union aujourd'hui, les honn les plus éminents dans la vie publique, les go verneurs d'état, les maires de ville, les memb du congrès, les sénateurs, les têtes dirigeantes grandes manufactures sont membres des socié de secours mutuels.

Sous le régime de la mutualité, en 40 ans, p n'excédant pas pour défunts \$100,...,... L'éc nomie dans les dépenses sur l'ancien système (surance a été de plus de \$800,000,000 alors que épargnes dans les fonds de réserve, requis les cies a été de \$900,000,000.

Ainsi en 40 ans, les mutualités ont remis veuves et orphelins de membres décédés \$1,00 \$1,700,000,000 qui aurait été requis par l'and

and son es a tot tour."

L'Alliance Pationale

PUBLIÉE PAR

La Société de Secours Mutuels "L'ALLIANCE NATIONALE"

A MONTREAL

Place d'Armes B. P. Boite 2172 Téléphone Bell Main: 1255

OFFICIERS GENERAUX

			BRUCHESI,	,		Pré	side	ent	Honoraire
H	И. Chan.	G. G	AUTHIER,						Aumonier

Bureau Exécutif

Ls Arsène Lavallée C.F	₹.,		Prés	ident	Cénéral
pos. Contant,			Anc.	Prés	Général
A. G. H. Béique M.D.)		las V	/ D.	L. C.
F. C. Laberge I.C.,		٠.	2 m 1	/ D.	4- C1-
B. J. C. Fapineau.			Sant	A-1	C1-1-1
neo. Cypinot M.D.			D/IA-	main	1-17
Deaudin C.R.,				A	ur I Anal
Bug. 11. Godin.				r	Nin
ernest Brossard.				r	Directeur
w. wiichaud.					irecteur
O. Dauray N.P.,				г	irecteur
rs Fauteux,			 	Ď	irecteur
04					

Département d'Organisation et d'Inspection hs Duquette, Inspecteur en Chef Inspecteur H. Vaillancourt, Organisateur

Placements

A. ST-CYR, TRESORIER GENERAL HEURES DU BUREAU: 11% A.M. A 12% P.M.

Percepteur (Art. 192)

M. JODOIN, 7 PLACE D'ARMES MONTREAL.

CA et LA

Lors des assemblées générales, annuelles et s élections, les orateurs, dans la plupart des rcles, ont exprime le désir de voir augenter l'effectif de leur cercle et leurs paroles t été fort applaudies. Les mêmes voeux ont-ils pas été exprimés antérieurement dans tains cercles et leur effectif a-t-il varié pour peine? Il serait temps de s'enquérir en cerns cas si l'on parle pour parler ou si l'on rle avec la volonté d'agir.

mpatible avec la mutualité, car l'ivrognerie incompatible avec l'économie, la décence, santé et l'honnêteté, toutes qualités que doit séder le vrai mutualiste.

En mutualité comme en affaires, l'énergie le grand moyen. Si vous voulez recruter, il t chercher des candidats, il faut les renseir sur l'Alliance, il faut les faire examiner, s il faut les faire admettre, ce n'est qu'après que vous lâchez votre homme, mais non s lui avoir dit de partir à la recherche d'un didat, à son tour.

Un cercle ne reste stationnaire que parce personne ne s'applique à faire du recruteit. C'est le devoir du comité de régie de trouver de bons recruteurs et de savoir les e travailler.

ne société de secours mutuels est une réique idéale dans laquelle le pouvoir léatif et exécutif est sous le contrôle de tous sociétaires.

NOUVEAU CERCLE

Cl. St-Clément No. 324, institué à Maisonneuve, comté d'Hochelaga, le 15 avril 1909, par M. J. E. Brassard, directeur, et organisé par M. Augt. Gagnon, avec le concours de M. Duquette,

Officiers:—Chapelain, Rév. M. A. Dubuc; Alfred Jacques, Cl. St-Clément, No. 324. Sub. P. G. Alfred Jacques; Prés. Omer Loiseau V.-Prés, Lucien Provost; S. A., Auguste Gagnon; Séc.-Fin. Amédée Gélinas; Trés. Amédée Gélinas; Méd. Ex. J. F. A. Gatien; Comm. Elz. Surprenant; Introd. W. Latraverse.

Nouveaux Bureaux de Perception

B. P. Mitchell No. 282.—Institué à Mitchel, comté de Drummond, le 6 fév. 1909, par G. H. Vaillancourt, R.P.P.G. et organisé par ce dernier.

Comité de surveillance:-Prés. MM, Noé Bélanger et Albéric Telmosse, Percepteur, Joseph Chapdelaine, Méd. Ex. H. Pelletier.

B. P. D'Aiguillon, No. 283:-Institué à Ste-Madeleine d'Outremont, comté de Jacques- Cartier, le 18 mars 1909, par C Duquette, I. C., et organisé par le Dr. J. L. Leprohon.

Comité de surveillance:-Prés. Rév. Z. Thérien et M. D. Lavoie et L. P. Lasnier, Percepteur, Art. Corbin.

B. P. St-Germain, No. 284.—Institué à St-Germain de Grantham, comté de Drummond, le

19 mars 1909, par C. Duquette, I. C., et organisé par le Dr. J. L. Leprohon. Comité de Surveillance: Prés. I. P. Caron et

MM. A. Vallée et P. Bergeron; Percepteur, H. Potvin; Md. Ex. A. DeSerres, M.D.

CONDOLEANCES

Les cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent :-

Cl. Plessisville No. 175.—A la famille de feu M. L. J. D. Papineau, S.G. Eugène Custeau, à l'occasion de la mort de ce

Cl. Jeanne d'Arc No. 53.-A M. A. Chaussé, l'occasion de la mort de son père. A M. Jos. Dufort à l'occasion de la mort de son beau-père.

Cl. Charlemagne, No. 73.-10. A P. Lamarche, l'occasion de la mort de son cousin; 20. à la De tous les vices, l'ivrognerie est le plus in- famille de S. Hurteau, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cl. St-Charles, No. 10.-10. A M. Francis Morand à l'occasion de la mort de son père; 20. A M. Francis Moraud à l'occasion de la mort de son beau-père.

L'entretien de la flotte militaire anglaise coûte cinq millions de plus que l'entretien combiné des flottes française, russe et allemande.

NOMINATIONS Substitute

Le président Général a nommé les confrères dont les noms suivent ses substituts auprès de leur cercle respectifs, savoir:

T. W. Michaud, M.D., Cl. St-Pacôme No. 215;

Médecins-Examinateurs

Le choix des médecins ci-après nommés a été ratifié par le Bureau Exécutif:

A. DesSerres, M.D., B. P. St-Germain, No. 284; J. F. A. Gatien, M.D. cl. St-Clément No.

Réintegration, Conversion en B. P. et Suspension

Cl. St-Antoine de Padoue No. 254, suspendu le 1er mars, réintégré le 20 avril.

Cl. St-Faustin, No. 283, converti en B. P. sous le nom de B. P. St-Faustin, No. 212, le 7 avril

ACCUSES DE RECEPTION

St-Thomas de Joliette, 24 avril, 1909.

Reçu de l'Alliance Nationale, cercle St-Casimir No. 82, la somme de mille piastres en paiement du certificat de dotation No. 17425 de mon mari, Albert Lavallée.

Veuillez agréer mes remerciements pour l'empressement que vous avez apporté dans le réglement de cette réclamation.

Alexandrina Massé,

Veuve A. Lavallée.

St-Philippe, 30 janvier, 1909.

Alliance Nationale. Monsieur.

M. A. LeBlanc, N.P., percepteur de votre bureau de perception m'a remis le chèque de cinq cents dollars (\$500.) que l'Alliance Nationale a émis à mon ordre en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue.

Je me fais un devoir en accusant réception de cette somme, de reconnaître que votre société m'a donné entière satisfaction par ce prompt règlement. Je dois ajouter que j'apprécie hautement dans le malheur qui me frappe, l'avantage qu'il y a pour un membre de la société de pouvoir retirer de son vivant la moitié du montant de son certificat de participation.

Veuillez me croire, Votre tout dévoué, (Signé), J. Maurice Legrand.

** NECROLOGIE ***

No.	NOM	_	ADMISSION		ن نا			DÉCÈS	1
		Age	Cercle ou B. P.	Date	Cert.	le	1 Se	Cause	Médecin Examinateur
\$67 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877	Maxime David J. A. Edmour Marchand J. A. Ledmour Marchand J. A. Cusis Art. M. J. Rd. Desjardins J. H. Gust. Delisle Joachim Ferrault H. Forget Dépatie H. Forget Availée Stephen Hurteau Joseph Hupé Honoré Boucher	48 18 26 31 28 49 43 25 34 46 41	St-Georges No. 69 St-Flavien No. 141 Provencher No. 156 Sacré-Cœur No. 6 St-Casimir No. 82 Charlemagne No. 73 Viger No. 227	6-4-2 7-8-3 28-11-99 30-3-02 27-5-06 25-10-05 28-9-03	1000 1000 1000 1000 1000 500 1000 3000 500	29-1-09 2-2-09 8-2-09 17-2-9 21-2-09 2-3-09	62 24 31 40 35 52 46 81 45 51 44	Maladie de Cœur Accident Tuberculose pulm. Flèvre typhoide Sclérose hépathique Angine de poitrine Syncope du Cœur Méningite Syncope cardiaque Cancer Estomac Cancer Estomac	F. Sylvestie F. A. Dansereau Z. Comtois P. Lussier Eug. Larue J. R. C. De'orimier J. A. Lapierre P. Dalbec A. Dagenais H. A. Quintal E. T. Belleau

CONSEIL GENERAL

ETAT FINANCIER

Au 28 février 1909

CAISSE DE DOTATION Recettes Contributions, \$18,147.81. Intérêts, \$2,-

CAISS	E CENTRAL:		ADES
Invalides, \$	Pens p.e.), \$907.3	sion, 70 ans 9. Divers .	907.39
*** *** ***	Débou de mem		\$ 13.388.88
			\$910,482.97
Balance .			. 000,000.01

Contributi	on	s,	- \$	1,	42	0.	65	11	ite	r	et	5,	3	1	96	1 5 9 6 9 1
.16, etc Balance			٠.	٠		:	٠	:	٠,	•	·		٠	:	. \$	1,536.81 $29,401.43$
																30,938.24
						_									-	

Indemn Divers.	it	és,	Č:	1,2 se	Gén	Z.	(5	p.	c.),	\$7	1.03	s. e	71.03
Balance											*		29,645.49
												\$	30,938.24
												-	00,000

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES Recettes

Dépôts,	\$2,1	36.	25.	1	nte	èrê	ts,	\$1	78.	00	*	. \$	2,314.25
Balance							٠	*	*		٠	•	52,138.29
												\$	54,452.54
					D	óbo	ur	sés				_	
Cercles												.\$	25.00 $54.427.54$
Balance							,						54,427.54
												\$	54,452.54

CAISSE GENERALE

Receives		
Cse Dot. & Mid. (5 p.c.) Rétrib. \$2,034.02. Drt. & Hon. \$120.50 Revue, \$60.75. Fournt. \$230.86. Assce. Off. \$52.86. Divers, \$147.08. Balance.	:	$\substack{978.42\\2,154.52\\291.61\\199.94\\83.27}$
	8	3,707.76

	\$	3,707.76
Déboursés		
Poste, etc., \$71.74 Papeterie, etc. Loyer, Salaires Empl. Bur. \$515.31. Divers, (Bur.) \$53.79. Off. Gén. (Rémunr.) 208.33	<u>.</u>	71.14 515,31 262.12
Fournitures, Revue, \$15.00 Propagand \$132.31 Remboursement, \$52.00 Divers, \$4.75	e,	368.9 56.7 407.5
Inspection, \$354.46. Enquêtes, \$53.07. Mobilier, \$ Session C. G. \$. 8	1.696.8

Balanc	е.												2,010.94
1												\$	3,707.76
					1	₽é	su	m	é			_	
raisse	de	do	at	ion,	S	ur	pl	us	١.	,	,	.\$	896.186.70
Caisse	des	m	ala	des					*				29,040.40
Caisse				ne.									2,010.94

Caisse Caisse	d'Epar Généra	rgne. ile .	:		:		:				2,010.94
										\$ 5	982,270.67
		ACE								Ī	
Fabriqu	ies						*	*:			35,700.00
Munici	palités	scola	ire	S.							52,198.01
Munici	nalitág										36,280.00
DANAte	Conve	rnem	ent	. N	i	15.					10,000.00
Banque	es Hoc	helaga	а,	PT	vi	ner	are	ec	14	a-	74,261.98
	ale										
Coroles											60.00

Attesté 2 Montréal, 28 février 1909.

Corcles etc. Surplus remises. . .

L. J. D. PAPINEAU, Secrétaire Général.

\$982,936.42 665.75

ALFRED ST-CYR, Trésorier Général. Certifié correct,

O. Bourdon, J. A. Mignault, Auditeurs.

AVIS AUX MEMBRES MALADES

Formalités à remplir

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est ins.ri à une caisse locale des malades (art. 257, 282, 293 des statuts); lorsque le membre est alla caisse Centrale de de la malade (art. 257, 282, 293 des statuts); lorsque le membre est aloné au Secrétaire de la contrale de la compagné d'un certificat de mé de la contrale de la maladie. La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expedié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reque des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2-CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B)

2—CERTIFICAT DE TEDECIN (formule No 5n)

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (205) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 201 et 203). Ceuz qui négligent de fournir ce certificat tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, au moins tous les mois, sur leur état de santé.

3-RECLAMATION , formule No 5A)

3—NECLAMAT.0N formule No 5a)

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité
qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée,—et produire un certificat du Médie le formule précitée,—et produire un certificat du Médie le formule l'indemnité est réclamée.—Lorsque le le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscrip-tion de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C). Le membre qui est inscrit à la Caisse Centrale des Maiades et qui réside dans la paroisse où son cercle ou bureau de perception est établi, doit communiquer sa réclamation à son cercle ou au Comité de Surveillance de son B.P. pour approbation, avant de l'adresser au Conseil Général.

4-ARTICLE DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades: 208, 208A, 247, 238, 254A à 264. (B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5-FORMULES (où se le procurer)

S-FORTULES (où se le procurer)
Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se feront un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.
Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général Toutefois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

ACCUSES DE RECEPTION

St-Wenceslas, 27 avril, 1909. A M. le Secrétaire Général,

Alliance Nationale.

Monsieur.

J'ai reçu par l'entremise de M. le curé T. Boucher, substitut du Président Général, le chèque de cinq cents dollars (\$500) de l'Alliance Nationale, en règlement de ma réclamation pour bénéfice d'invalidité absolue. Cette somme m'a été ainsi payée acompte sur mon certificat de do-

Je dois dire que je reconnais mieux que jamais en ce jour le grand avantage qu'il y a de posséder un certificat de dotation dans notre société.

Veuillez me croire

Votre tout dévoué. (Signé) Ludger Bourbeau

Wolfestown, 15 Février, 1909. Monsieur Alphonse Blais,

Thetford Mines.

Pardonnez le retard à venir vous faire mille et un remerciements pour la délicate attention que vous avez eue à mon égard, en m'envoyant aussi promptement le montant de la police de feu mon mari, J. A. Vallières.

Agréez Monsieur mes sincères sentiments de reconnaissance,

Dame Veuve J. A. Vallières.

Québec, 15 Février 1909

Mr. L. J. D. Papineau,

Sec. Gén. Alliance National M

Monsieur.

J'ai l'honneur d'accuser réception d'u chèque au montant de mille piastres (\$1,000 en paiement du certificat de dotation dor feu Cléophas Martel mon époux, était porter dans votre société. Je vous offre mes sincère remerciements pour la promptitude que vot société a apportée dans le règlement de cet réclamation.

Mme Emma Tardif Martel

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la vou paroisse où il est établi, le nom de ces dernie n'est pas répété.

Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, n ne mentionnons pas l'adresses de la paroisse de l'aperit de l'ape

No 1.—CL, ST-JOSEPH, Montréal: Sb. P.G., F. Leduc, 7 Querbes, Outremont: Prés, Alex Prudiene, 28, Sherbrooke O. Md.-E., G. Larin, 388 St-De. S. A. O. Bourdon, 201 Versailles; S.F.G.E. Clapin, Scigneurs. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p.m., sol, église St-Joseph.

sol, église St-Joseph.

No. 3—Cl. BEAUHARNOIS: Jos. Fortier S. A.; Å
Leduc, S.F., Réunions, 2e mardi, 8 hrs p.m. Salle Vac
No. 6—Cl., VILLE-MARIE, Montréal; S.
Edouard Barolet, 2336 St-Jacquoes; S. F., D. I
champs, 754 Rivard. Réunions, 2e et 4e mardis
hrs. p.m., salle Raby, 98 rue Fuiford.
No. 6—CL., SACRE-CUEUR, Montréal; Chapé
Rév. F. L. T. Adam, Chan, Hon; Sb. P. G., J. N
Perrault, 857 Ontario Est; Prés. J. Wilf. Michaud
Plessis; S. A., J. R. Beaudoin, 449 Visitation; S. F.
Dufault, 748 Ontario Est, Md. E. J. A. Lapierre,
Plessis, Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p.m. S
St-Vincent de Paul.

No 42-CL. ST-VINCENT, Montréal; S.A., J. E. achapelle, 1365 Ste-Catherine Est; S. F., J. H. Paquet. 224 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p.m., lle Larivière, 6 Dufresse.
No 44-CL. ST-LOUIS, Montréal; S. A., G. A. allloux, 699 Demontismy Est, S. F., Jos. de Vauvenul 900 St-Hubert. Réunions ler et 3e mercredis, 8 p.m., Salle Brault, 571 rue Berri.
18 p.m., Salle Union St-Journal Company of the Appearance, and reau J. A. Designatina, Réunions, 18 dernier dimanche, au reau J. A. Designatina, Réunions, 2e et 4e rédis, 8 hrs n.m., salle Union St-Journal, S. A., S. A., Eshby S.F., Alb. Robert. Réunions, 2e et 4e rédis, 8 hrs n.m., salle Union St-Journal, S. A., S. A., Eshby S.F., Alb. Robert. Réunions, 2e et 4e rédis, 8 hrs n.m., salle Union St-Journal, S. A., S. A., Eshby S.F., Alb. Robert. Réunions, 2e et 4e rédis, 8 hrs. S. P., N. M. C. S. T. J. Toupin. Réunions, No. 66-CL. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S. A., Ebrome, S. F., et M. E., A. J. Toupin. Réunions, 18; S. F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 v. D. C. C. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S. A., Georges Despasses, S. F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 8 v. D. C. C. ST-JEAN CHRYSOSTOME: S. A. Rochoux, Cascades Pante, S.F., et Caboursodière. Réunos, dernier vendrudt, salle Jos Montpetit, 8 hrs p.m., so de-CL. NOTRAI, salle Jos Montpetit, 8 hrs p.m., so de-CL. NOTRAI, S.F., 187 Caboursodière. Réunions, dernier du Lac, 2e et 4e, der derdis, 8 h. n.m.
No 65-CL. ST-FRS-XAVIER, L'Epiphanie: S. A., Horrie, 4 Bitiania; S.F., et D. HULL: S. A., Horrie, 4 Bitiania; S.F., et Co. Dufort. N. P., Reunions, nier mercredi chez le notaire Dufort. N. P., Reunions, nier mercredi chez le notaire Dufort. N. P., St-Germain, N.P., S. 7 St-Denis; L. A. Beton, F., 187 Cascades; D. T. J. A. er, M.-E., 4 Ste-Anne. Réun. ler, 3e merc. No. 197 (cades, 8b. p.m.) o 66-CL. S. EOGRES, Maisonneuve; Nap. Houle, J. S. A. A. S. A. S. A. Rochous,

r, Md.-E., 74 Ste-Anne. Réun. 1er, 3e merc. No. 197
ddes, 8h. pm.
des-C. S. GEORGES, Maisonneuve; Nap. Houle,
8b Adam. Oscar Lussier, S. A., 21, 5e, Avenue,
ville; R. Desrochers, S.F., 469 Letourneux, Réun.
dd, 8h. pm., 181 Letourneux,
72-CL, ST-BARTHELEMY Co. Berthier; Chan, Rév. Régis Bonin; Sb- P.G., Ios. Lafontaine;
Art. Caron; Md. E. E. Landry; S. A., Will. Dieier; S.F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi, 8
o.m.

iter; S.F., Ch. L'Heureux. Reunions, 2e lundi, 8
78-CL. CHARLEMAGNE, Ville St.Louis; Sb.
1, P. Lamarche, N. P., 1429 St.Hubert; Prés.,
Mallette, 1302 Rerri; S. A. Léon DeFoy, 308 Est
Voyal, S. F. et T. L. N. Cadieux de Courville,
4ac; Md. E., Ern. E. Lauzon, 411 Av. Mt-Royal.
ions, ler et 8e marcia. 92 Pontiac, 8 hrs p.m.
78-CL, ST.TEAN; S.A., G. Marien, 52 Jacques,
78-CL, ST.TEAN; J.A., G. Marien, 52 Jacques,
78-CL, ST.TEAN; S.A., G. Marien, 52 Maison,
79-C. BOURGET, A. Corsin, Md.-E., 218 Maison,
79-C. BOURGET, A. Corsin, Md.-E., 218 Maison,
71-C. BOURGET, A. Corsin, Md.-E., 218 Maison,
71-C. BOURGET, A. Corsin, Md.-R., 218 Maison,
71-C. PERREVILLE; S. A., H. L. Shooner,
R. Shooner, Reunions, dernier dimanche, 3 hrs
831 Shooner,

R. Shooner. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs. salle Shooner. Réunions, dernier dimanche, 8 hrs. salle Shooner. Réunions, 20 et descries, S.F., & T., Uir. Bourque, Réunions, 20 et dis, 7,30 hrs. p.m., salle Frenette.
92-CL. ST-JOACHIM, Louiseville: S.A., J. Aboncour: S. F., Art Desaulniers, Réunions, 15 et et du mais, édifice Bélair. 8 30 hrs. p.m., 94-C. N.-D. DES VICTOIRES, Québec; J. B. 03s, S. A., 8 Escalier Champlair; J. A. Gauvin, S., T., 3 Notre-Dame. Réun, dern. lun. 8,30 h. p.m., Jean

Jean.

John-CL. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville:

E. O. Lemieux; S.F. et T., God. Lachance.

ons, dernier vendredi, 7 hrs Jun.

salle Lachance.

101.—CL. DE LA BEAUCE.

e; S.A. et S.F. S. Paquet. Resulted Services Co.

ce; S.A. et S.F. S. Paquet. Resulted Services Co.

che, chez M. Léger Lemelin. 1.30 hr no.

103.—CL. ST-BERNARD, Sorel; S.A. et S.F.,

Vanasse. Réunions, 4e dimanche, salle Vanasse.

m.

p.m. 108-CL, CHAMPLAIN, Québec; Chanelain, Rév Pichet; Sb. P.G. et Md. E., P. H. Bédard, 236 n: Prés., Jos. Rondeau. 418 St. Jean; S. A., I. N. 32, 29 Berthelot; S.F., E. Rondeau, 418 St. Lean, ons, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 87

ions, 2e et 4e mardi, 8 hrs p.m. salle Montreuil, 87 guillon.

112-CL. DELORIMIER: Prés. J. P. Lacroix, 784 Anne Est; S.A., Emile Guyon, Tétreaulville, S.F., di Fortier, 69 Garnier; Md. E., L. A. Lacombe, 1. Reunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle by 28B rue Bréboeul.

114-CL. ST-EUSEBE, Montréal: S.A., Aug Ga-122 (4e Avenue, Viauville; S. F. et Md. E., J. A. P. 122 Ontario Est. Reunions, 4e jeudi, salle Lectropie Companie et Iberville, 8hrs p.m., 124 Charlot Est. Reunions, 4e jeudi, salle Lectropie Companie et Iberville, 8hrs p.m., 125 Charlot Del GRANBY: S. A., 18-10, 19-10,

18. Ier et 8e mardis, 2228, rue Notre-Dame Ouest

M. C.L. GARNEAU, Montréal; S.A. J. P. Vin18. CL. GARNEAU, Montréal; S.A. J. P. Vin19. Chatham; S. F. Jos. Labelle, 89 Vinet. Réi19. Reine Mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet. 8 hrs. n.m.
19. CL. ST'ITTE; Chapelain et Sb. P.G. M. Ie
19. C. Grenier; S.A. & S.F., J. F. Jacob; Md. E.,
19. Lacourist, Réunions, 8e dimanche, 2 hrs.
10. Lacourist, Montréal; Chapelain et
19. Rév. M. Beaudoin; Prés. J. A. Latreille, 229
19. S.A. Joseph Ménard, 174 Duvernay; S.F.
10. Lacourist, Md.E., Henri Campeau, 1897
10. May 19. May 19. May 19. May 19. May 19.
10. As Vinet, 8 hrs. p.m.
19. CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières; S.A.
19. Leclere, 87 Plaisan e; S.F., et T., L. G. JourSte-Geneviève, Réunions, ler et 3e mardis, 8
10. May 19. May 19.

p.m.

150-CI, LARTIGUE, Longue-Pointe; Sb. P.G.,
azinet: Prés., Jos. Vinet; S.A., C. E. Lacas; S.

'T P. Z. Guy; Md. E.,
dernier dimanche, 4 br J. P. Deschatelets. Réau-

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe; Sb. P.G. C. Bazinet; Prés., Jos. Vinet; S.A., C. E. Lacas; S. F., et T. P. Z. Guy; Md. E., J. Deschatelts. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, Beaurivage.
No 159—CL. LECLERC, Woonsocket, R.I.; S. A., James Fontaine, 196 Av. Gaulin; S.F., J. B. A. Savard, 478 Park Place. Réunions, ler et 3e dimanche, 2 hrs. p.m. 142 rue Main.
No 150—C. BELAND, Central Falls, R.I., E. Lamonne, 150—C. BELAND, Central Falls, R.I., E. Lamonne, 150—C. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m. Salle S. J. Btd. 160—C. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m. Salle S. J. Btd. 161—C. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m. Salle S. J. Btd. 161—C. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m. Salle S. J. Btd. 161—C. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m. Salle S. J. Btd. 161—C. Réun. 1er jeudi, 7.30 h. p.m. Salle S. J. Btd. 162—CL. STE-SCHERA, Mullarkey, 8 hrs p.m. No 162—CL. STE-SCHERA, Mullarkey, 8 hrs p.m. No 162—CL. STE-SCHERA, Mullarkey, 8 hrs p.m. No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S. A. E. Schecal, 72 Shearer; S.F., L. C. Fontaine, 30 Hibernia, Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 500 Wellington. 162—CL. LEON XIII, Montréal: S. A. J. E. Reunions, 162—CL. LEON XIII, Montréal: S. A. J. E. Reunions, 163—CL. LEON XIII, Montréal: S. A. J. E. Reunions, 163—CL. LEON XIII, Montréal: S. A. J. E. Reunions, 163—CL. LEON XIII, Montréal: S. A. J. E. Reunions, 164—Ch. L. Leon XIII, Montréal: S. A. J. E. Reunions, 164—Ch. S. P. A. D. Te. 659 Meritara et al. 164—Ch. 164—

No 201-01, 31-31 ANISLAS D'ASOUT, ASCOT Cor-ner; S. A., Théodore Goyette; S.F., et T. J. B. Mo-rin. Réunions, 2e dimanche après la messe, salle Fo-restiers Catholiques. No 204-CL. PIE X, West Shefford: S. A., et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, dernier jeudi du mois, à la salle Elm Grove 8 hrs p.m.

No 206—CL, LAFONTAINE, Montréal: Sb. P.G., P. Tremblay, 509 Centre; Préss L. N. Riendeau, 37 Chateauguay, et Md. E., J. W. Collerett, M.D., 347 Centers, S.A., P. Dulude, 739 Charlevoix, Sr. E. Beaudin, 14e Ave., Lachine, Réunions, 2e et & lundis, salle Picard, 772, rue Charlevoix, 8 hrs.p.m.
No 207—CL. STDENIS, Co St. Hyacinthe: S.A. J. O. Vésina; S.F., L. E. Charron. Réunions, 4e dimanches, parès la messe, chez M. W. Bousquet, Président. Charlett, S.A., J. M. Richard, N.F., S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose, N.P. Richard, N.F., S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose, N.P.

Richard, N.F., S.F., T. et Md. E., J. H. A. Larose, Réunions, 3e dimanche, 11 h. a.m., chez M. Richard, N.P. 209—CL. COURCELLES, Co. Beauce: S.A., Uld. Allard, S.F. et T. Nap. Brousseau, Réunions, dernier dimanche, 3h. et T. Nap. Brousseau, Réunions, dernier Mo 210—CL. S.M., Chez M. le sec-financier No 210—CL. S.M., Chez M. le sec-financier No 210—CL. S.M., Chez M. le sec-financier, a la salle publique, H. Lambton; S. A., Valm. Deveau, S. F., Erdar Deveau, Réunions, Seme dimanche a la salle publique, H. S. M. E. Réun. dern. dim. No 213—C. S. Roch, Co. L. Masomption; Arc. Lebeau, S.A., S.F.; J. A. Labréche, Mas. E. Réun. dern. dim. No 215—CL. ST.PRAXEDE, Bromptonville, S.A., J. O. Desmarais; S.F., Ernest Bélanger, Réunions, dernier dimanche, 130 pm., sous-bassement de l'église. No 219—CL. GRAVEL, L'Avenir: S. A., et Md. Ex. jeudi, 720, S. F., J. C. St.Amant. N.P. Evenions, 3e leudi, 720, Tureau du notaire St.Amant. No 221—CL. S. P. LACHIE, Ormstown: S.A., L.A. Rousseau, N.P.; S.F. LACHIE, Ormstown: S.A., L.A. Rousseau, N.P.; S.F. (1984). Charlette, 1984 of the light of the second of the langer, 246 Rue Richelieu, S.P. Québec: S.A., J. O. Bélanger, 246 Rue Richelieu, S.P. Jos Moffet, 197 Desfosses, Réunions, 4e lundis 8 hrs p.m., salle Brunct, rue St-Joseph.

Réunions, 3e dimanche, 7.50 hrs p.m., à l'école catholique du village.

No 229—CL. ST-THEOPHILE DU LAC, Lac à la Tortue: S.A. Donar Bellefeuillet, S.F., et Md. E. J. E. Colin. Réun. 3e vendredi 8 hrs p.m., chez M. A. Aubut. No 227—CL, VIGER, Montréal, F.A., Alb. Desfossés, 380 St-Timothé, S.F., et Md. E. H. A., Alb. Desfossés, 380 St-Timothé, S.F., et Md. E. H. A., Alb. Desfossés, 380 St-Timothé, S.F., et Md. E. H. A., Alb. Desfossés, 380 St-Timothé, S.F., et Md. E. H. A. William, M. D. Urfesse, le ler et 3e mercredis, 8 hrs p.m. view of the second second

mercredi, salle Delorimier, 1169 ave. Mont-Royal Est, 8 hrs p.m.
No 231—CL. LAVIOLETTE, Capelton. S.A., S.F., et T., Rvd. J., C. McGee, Albert Mines. Réunions, 3e dimanche à l'école paroissiale après la messe de 9.3n hrs. No 233—CL. D'YOUYILLE. C. Gatten. Réunions, 2e dimanche, 2 hrs, chez M. E. C. Gatten. Réunions, 2e dimanche, 2 hrs, chez M. E. C. Gatten. Réunions, 2e No. 233—C. ROBERVAL, Asbestos: L. O. A. Delisle, S. A., Gédéon Boisvert, S. F. Réun. 3e dim. après la grand messe, salle Bruneau.

No. 234—C. ROBERVAL, Subsetos: I. O. A. Delisle, S. A., Gedón Boisvert, S. P. Réun, 3e dim. après la grand messe, salle Bruneau, No. 236—Cl. DE BEAUJEU, Wotton: J. T. A. Gravel M.D.; S.F., David Cormier, Réunions, 3e dimanche à midi, salle publique du village.

No. 240—Cl. ROUSSIN, Pointe-aux.Trembles; S.A., O. Gervais; S.F., Art. Sense, Réunions, dernier dimanche, 7 hrs. p.m., chez M. O. Gervais; S.F., et T. Reun. 4e dim. 1 h. p.m., soubassement de la Sacristi, No. 244—C. S.T.PHILI.PPE Windsor Mills: W. Beaupré, S. A., Omer Reid S. F. et T. Reun. 4e dim. 1 h. p.m., soubassement de la Sacristi, No. 246—Cl. S.T.THOMAS, Compton: S.A., S.F., et T., I. C. Drolet. Réunions: Se mercredi, 7.30, chez M. L. C. Drolet. Réunions: Se mercredi, 7.30, chez M. L. C. Drolet. Réunions: Se mercredi, 7.30, chez M. L. C. Drolet. Reunions: Se mercredi, 7.30, chez No. 248—Cl. S.F. MOND Coaticook: S.A., Léon Trudeau, S.A.Felix I. Lajoie, S. F. et T. Reun. 2e dim. No. 248—Cl. S.F. MOND Coaticook: S.A., Léon Trudeau, S.A.Felix I. Lajoie, S. F. et T. Reun. 2e dim. No. 249—Cl. S.T.APHAEL: S.A., S.F., et T., Advolum Boucher. Reunions: 3e dimanche au bureau M. 251—Cl. S.T.ANTOINE DE PADOUE, Scotstown, Donat St-Jean, S.A. S.F. et T., Reun. 2e dimanche, 3 mid; P., Geo. Boisvert. Réunions de dimanche, 3 mid; P., Geo. Boisvert. Réunions de dimanche, 3 hrs. p.m., chez M. Allard. Turgeon, 71 d'Auteunid, 7 hrs. p.m., chez M. Chamberland. Rounions: 3e dimanche, 3 hrs. p.m., chez M. Chamberland. Rounion: 3e dimanche, 3 hrs. p.m., chez M. Chamberland. Rounion: 3e dimanche, 4 mid; No. 255—Cl. DU PLESSIS, La Patrie: S. A., Théod. Bernier: S.F., et T., Alb. Chamberland. Rounion: 3e dimanche, 3 hrs. p.m., chez M. Chamberland. Rounion: 3e dimanche, 4 mid; No. 260—Cl. Diverse M. Chamberland. Rounion: 3e dimanche, 3e dimanche, 4 mid; No. 260—Cl. D. O. Polectic, S.F., et T., J. O. Brodeur. Réunions, 3e dimanche, après l'office divin, chez M. C. No. 261—Cl. S.T.V.EVINNT. Paquetteville. Co Compton. S.A. S.F. et T., L. G. Garon, Réunions, 4e samedi

land, S.A. Euroe state. Reunions, 3e dimanche, après l'office divin, cnez m. Reunions, 8e dimanche, après l'office divin, cnez m. No 281-CL. ST.V.ENANT. Paquetteville. Co Compton, S.A., S.F. et T., L. G. Garon, Réunions, 4e samedi a 7.30 hrs, salle des Forestiers Catholiques.

No 283-CL. ARTHABASKA, CO Arthabaska: S.A., A. A. Picharde, S.E., et T., F. X. Lemieux, Réunions, 3e vendredi, 7.30 hrs, p.m., à l'Hôtel-de-Ville.

No 284-CL STE-CLOTILDE, Ste-Clotilde d'Horton: S.A., Wilfrid Bergeron; S.F., et T., Omer Lecompte, S.A., Wilfrid Bergeron; S.F., et R., Omer Lecompte, S

Réunions, 3e dimanche, 1 hr, chez le Betretaile illandicier.

No 265-CL. RIVIERE-APIERRE. Co. Portneuf:
S.A., S.F. et T., Wibrod Voyer. Réunions, dernier samedi. 8 h p.m., salle Cauchoer. Réunions, dernier No 267-CL. ROYAL. Ville St. Louis: S. A. Norbert Desjardins, 1388A St. Urbain: S.F., et T., Alex. Drouin, 28. de Gaspé. Réunions, 2e et ée vendredi, 8 h. p.m., salle Banque des Marchands.
No 270-CL. COLLOMB, Roxton Falls: S. A., Norman Beauchemin; S.F., et T., Rémi Tétrault. Réunions, 3e lundi, 7.30 p.m., salle du collège.

No 297—CERCLE LAROUCHE, St.Bruno, Las Jun., Salt Jean, S.A., Edgard Bouchard; S. F. et T. Philippe Simard. Réunions, dernier samedi du mois à 7.30 hrs p.m. salle publique.

salle publique.

No 300—CERCLE LAURIER, Montréal, Sb., P.G., Abb Poirier, 34 Rouville; Prés, G. A. Lafontaine, 236 St. Denis; S. A. Donald Morrison, 214 Ste Catherine Est; S. F., et T., Isidore Moquin, 55 St. Laurent; Md. Fx. J. E. Gagné, 487 Ontario, Est. Réunions, 1er mario 3 Craig Est, à 8 hrs p.m.

No 301—CL. STE ADELE comté de Terrebonne: S.A., A. Lanthier, Mont Rolland; S.F., et T., Ed. Longpré, Réunion, 4e vendredi, 7.30 p.m., Salle A. Lanthier, Mont Rolland.

Rolland.

No 302—CL. OKA, comté des Deux-Montagnes: S.A., Adolphe Chéné: S.F., T. et Md., Ex., J. W. Ouimet. Réunion, 3e dimanche, 3 p.m. Salle du Collège.

No 305—C. DUFOURNEL I. L'Ange Gardien, Co. Montmorency: Prés. A. Tardif, S.A., Sam. Huot; S.F., et T. Jos Trudel, Montmorency Est. Réunions, avantet T. Jos Trudel, Proposition of the Chengle St. Réunions, avantedernier samedi, 7.30 hrs p.m., chez M. Will. Trudel.

No 307—CERCLE BAGOTVILLE, Co. Chicoutimis. S.A. S.F. et T., Victor Coté. Réunions: 4e lundi, à 7.30 p.m., à la salle Simard.

No 309—CL. S.T.A.I. EXANDRE. Co. Iberville; S.A.,

No 309—CL. ST.AI.EXANDRE Co. Inevitanti, A. J. A. Ste-Marie; S.F., et T., Aug. P. Gosselin. Réunions: & dimanche, après la messe, à la salle M. Aug. P. Gosselin.

S. Poulin.

No 316—CL. COULONGE, Roxton Pond, Co. Shefford: S. A., Nap. Lavallée; S.F. et Trés., Jos Fournier, ford: S. A., S. Lavallée; S.F. et Trés., Jas salle Réunions: 2e et 4e mercredis à 7.30 hrs p.m., à la salle

Réunions: 2e et 4e mercreuis à 1.55 ms p. 18. Hubert Dutille. No 317-CL. SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER, Saint-Joachim, Co. Shefford: S. A. S. F. et T. R. La-tour. Réunions: 4e dimanche, à 8 hrs p.m., à la salle tour. Réunions: 4e dimanche, à 8 hrs p.m., à la salle

municipale.

No 318—CL. BRASSARD, Dalhousle, N.B., S.A., A.

J. LeBlanc, S.F., et T., Mathias Comeau. Réunions:
ddimanche, à 4 hrs p.m. à la salle C.M.B.A.

Pour	certifica	s de	participation	de									
44	**	44	44		- 9	2000) .					 	2.00
	44	44	4.0		- 1	3000	١.		 ٠	 			3.00
	t d'inscri	ption	à la Caisse de len médical	s	Mε	alad	es	١.					0.50

8								O N		
No 272—CL. ST-CAJETAN, Mansonville, Co. Brome; A., S.F., et T., Pierre Ducnesneau. Réunions, 2e di- nanche. à 11 hrs a.m., école du village. No 275—CL. NAPOLEON, Charlemagne, Co. l'As- omption. S.A., S.F., et Trés., Frédéric Béland, Reu- mption. S.A., S.F., et bres. p.m. chez le secrétaire-fi-			"l"	Allia	nce	Na	tiona s 500			\$0.5
ions, se dimancier, a sub-priority ancier. No 276—CL. ST-CYRILLE, Co. Drummond; S.A., et No 276—CL. ST-CYRILLE, Co	Droit Hone	dilan	i ii	n à la	". Caisse	des	2000 3000 Malad	es		. 2.0 3.0 0.5
No 277—CL. POINT F. Legault. Réunions, 4e mards,, S.F., et Trés., 1. F. Legault. Réunions, 4e mards,, S.F., et T. E. Ledoux. Réunions, 1er. A. Gingras; S.F., et T., L. L. Ledoux. Réunions, 1er manche, 7.30 hrs p.m., à l'Hôtel de Ville. S.A. S.F.	S.A., Tarif des contributions mensuelles pour un Cer tificat de dotation									
No 284—U. Vérina Réunions, dernier lundi du mois, a hrs p.m., salle Morency No 285—CL ST.FELICIEN, Co Chicoutimi, S.N. F., et T., H. St.Pierre proteim. Réunion, dernier lun i à 7 hrs p.m., à l'école du village.	e à l'ad nission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age à l'ad- mission	\$500.00	\$1000 00	\$2000.00	\$3000 00
No 280—C. S. JOVITE, Adr. Fillon, Sale, P. Robert, S.F. Réun, dern, dim. Il.30 h. am., Salle, P. Robert, S.F. Réun, dern, dim. Il.30 h. am., Salle, P. Robert, S.F. Réun, G. C. Robert, S. R. L. S. A., Ar No 280—CL. GRATON, Pawtucket, T. N. L. Brouillette thur Alix, 26 Comstock; S.F., et T., N. L. Brouillette, No 290—CL. ST. WILBROD, Hébertville Station, La St-Jean, S.A., Nap. Hudon; S.F. Jos. Angers. Reunion St-Jean, S.A., Nap. Hudon; S.F. Jos. Angers. Reunion Set dimanche du mois, 1 hr. pm. club St-Jean-Baptiste Set dimanche du mois, 2 hr. Adj. Bouchard. Rét nions, 2e et 4e vendredi du mois à 9 hrs p.m., à l'Ht et-de-Ville. No 294—CERCLE CHAPLEAU, Labelle, Co. Utt wa, S.A., S.F., et T. W. Moranville, Réunions dernie dimanche du mois, 4 7 hrs p.m., salle du Club Athle dimanche du mois, 4 7 hrs p.m., salle du Club Athle dimanche du mois, 4 7 hrs p.m., salle du Club Athle dimanche du mois, 4 7 hrs p.m., salle du Club Athle	SUV 18 18 20 20 21 22 23 24 25 26 27 27	\$ 0.55 .55 .55 .60 .60 .60 .65 .65 .70 .70	\$ 1.10 1.10 1.10 1.15 1.15 1.20 1.25 1.30 1.35 1.40 1.45 1.55	\$ 2.20 2.20 2.20 2.30 2.30 2.40 2.50 2.60 2.70 2.80 2.90 3.10	\$ 3.30 3.35 3.40 3.45 3.50 3.70 3.85 4.00 4.15 4.80 4.45	811 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49	\$ 1.05 1.10 1.15 1.20 1.25 1.30 1.35 1.40 1.50 1.60 1.70 1.80	\$ 2.05 2.15 2.25 2.31 2.45 2.70 2.85 3.00 3.20 3.40 3.60 3.80	\$ 4.10 4.30 4.50 4.70 4.90 5.10 5.70 6.00 6.40 6.80 7.20 7.60	\$ 6-1 6-4 6-7 7-0 7-3 7-6 8-1 8-5 9-0 9-6 10-2 10-8

Tarif de contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au decès (vie entière)

Age à l'ad- mission	\$500.00	\$1000.00		\$3000.00	Age à l'ad- mission	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	00.00000
Ans	\$	\$	\$	\$	Ans	\$	5	\$1	195
18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35	0.45 .45 .50 .50 .50 .55 .55 .60 .60 .65 .70 .70 .75 .75	0.90 .95 .95 1.00 1.05 1.19 1.25 1.20 1.25 1.40 1.45 1.50 1.56	1.80 1.85 1.90 1.95 2.00 2.05 2.10 2.20 2.25 2.30 2.45 2.65 2.65 2.75 2.85 2.95 3.05	2.75 2.8) 2.85 2.90 3.10 3.20 3.30 3.50 3.60 3.70 3.85 4.10 4.25 4.75	37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54	.80 .85 .85 .90 1.00 1.05 1.10 1.25 1.30 1.35 1.40 1.50 1.55 1.65	1.65 1.70 1.75 1.90 2.00 2.10 2.20 2.30 2.40 2.50 2.60 2.70 2.85 3.00 3.15 3.50	3. 70 3. 85 4. 0) 4. 20 4. 40 4. 60 4. 80 5. 00 5. 45 5. 70 6. 00 6. 30 6. 65 7. 00	4.95 5.15 5.55 5.75 6.00 6.25 6.55 6.85 7.15 7.45 7.80 8.20 8.20 9.00 9.45 9.95

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des mem-bres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdo-madaires en cas de maladie,—d'après leur âge à l'ins-

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27	Cts 35 36 36 37 37 38 38 39 40	Ans 28 29 30 31 32 33 34 35 36	Cts 40 41 41 42 42 43 43 44 45	Ans 37 38 39 40 41 42 43 44 45	Cts 46 47 48 49 50 51 53 55 67	Ans 46 47 48 49 50 51 52 53 54	Cts 59 62 65 70 75 80 85 95 1 00

Une légère cotisation mensuelle est imposée par le cercle pour couvrir ses frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer \$1.00 par année pour chaque membre au Conseil Général.

BENEFICES

Accordés par l'Alliance Nationale

INDEMNITÉ.—1° de \$5 par semaine, pendant 20 semaines ar année. Maximum \$400 dans chaque cas.

CERTIFICATS DE PARTICIPATION

10-Certificat d'assurance au décès (vie entière)

(a) CAPITAL-HERITAGE. — Au décès du sociétaire, ses bénéficiaires on it à \$500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat dont il sera

ors porteur.

(b) CRRTIFICAT DE PARTICIPATION AQUISE. Un membre, de concernit de la concernit (b) CRRTIPICAT DE PARTILLE (e) entire», qui se retire de ; après 10 aus de souler al sausmen au déve netvier de metrie de partie; par les des la contribución en qui la verse de fotostion. Celit qui se retire après 20 ans de souler al qui se retire après 20 ans de societaria, celit qui se retire après 20 ans de societaria, qui quitté égal au montant qu'il a payé à cette caisse; ce certificat est es benéficiares ou hértiters à son décés.

20-Certificat de Dotation

(a) CAPITAL-MERITAGE. — Au decis d'un sociétaire, ses bénéfiaires de 1500, \$1000, \$2000 ou \$3000, selon le chiffre du certificat de dota dont il sera alors porteur.

(b) INDEMNITE AUX ISVALIDES. — Les membres irappés d'invalidables de l'account il sera alorde, aux termes des Statuts, requivent la montié de leur certificat de de tion ; le solde étant payable su decès de seciétaire ou lorsqu'il aura air l'age de Mellonse aira Vienne, au second de l'account d

l'âge de 70 ans.

(c) PENSIONS AUX VIIILLARDS. — Tout membre qualifié aux ter des Statuts qui aura atteint l'âge de 70 ans recevra annuellement un dixi du montant de son certificat de docation.

(d) CERTIFICAT DE PARTICIPATO DE AUXILIA DE L'AUXILIA DE CATE L'AUXILIA DE L'AUXILIA DE CETTE DE L'AUXILIA DE L'AUXILIA DE CETTE DE L'AUXILIA DE L'AUXILIA DE L'AUXILIA DE CETTE DE L'AUXILIA DE L'AUXIL pation acquise representant is monte du monant des bees à la caisse de dotation : celui qui se retire après 20 a en certificat acquitté égal au montant uu'il a payé à cette c EXEMPTION DE CONTRIBUTIONS en faveur des gés de 70 ans et qui sont porteurs d'un certificat de dotati

Age d'admissibilité : de 18 à 55 ans. Contributions à taux fixes, graduées d'après l'âg à l'admission

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve

Dans sa caisse de dotation, (assurance \$844,975.6 de vie,) 31 Oct. 1908 . Dans ses caisses locales des malades, 1er

173,684.4 Décembre 1907 Dans sa caisse centrale des malades, 31 27.827.1 Octobre 1908

> \$1,046,487.8 Total

Capital Accumulé: \$1,046,487,84

Après 15 ans d'opération.

Effectif :—19 613 membres en règle au 1er juillet 1908 Nombre de cercles en règle au 1er novembre 1908 Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Novembre 1908

FONDEE EN 1900

Banque Provincial DU CANADA.

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président : M. H. Laporte, Gérant Général: Tancrède Bienve

Département d'Épargne ordinaire @ Certificat de Dépot @ 3

L'Alliance Nationale dépose fonds a cette Institution.

Banque d'Hochelag MONTREAL

Capital autorisé: \$4,000,000 Capital payé: - \$2,500,000 Fonds de réserve et surplus \$2,000,000

La Banque a ONZE bureaux dans la ville; AVOCATS

La Banque a UNZB bureaux dans la ville reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent les dépôts d'épargne lesquels peuvent retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% tente paire de la 8 firs p.m., chez M. Syl. Martin.

La Banque a UNZB bureaux dans la ville reçoit les dépôts d'épargne lesquels peluvent retirés à volonté et sur lesquels elle paie 3% térêt QUATRE FOIS par année.